Informatique I

UE 02

Enseignant(s) responsable de l'UE : Jennifer DEMEULDRE

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	DRU11INFO1
Nombre de crédits ECTS	3 (facteur de pondération)
Volume horaire	52 h (Q1 52 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
DR11TXT Informatique : Traitement de textes	26	1	OUI
DR11TAB1 Informatique : Tableur 1	26	2	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01.1** ARES. 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- **RE01.2** ARES. 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- **RE02** ARES. 2 Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe
- **RE02.1** ARES. 2.1 Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation
- **RE03.5** ARES. 3.5 Utiliser les outils de l'informatique
- **RE03.6** ARES. 3.6 Rédiger, et contrôler tout document ou courrier relatif aux opérations journalières de l'entreprise
- **RE05.2** ARES. 5.2 Organiser son travail afin de respecter les délais

Autres connaissances ou compétences prérequises

Informatique : Traitement de textes

connaissance usuelle du français

Informatique : Tableur 1

connaissance usuelle du français

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Informatique : Traitement de textes

Objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir les aptitudes méthodologiques spécifiques à la mise en page d'un document long ainsi qu'à la réalisation informatique suivant notamment les règles de dactylographie.

Contenu
Technique de composition, d'organisation, de mise en page d'un texte, d'un document (table des matières, notes de bas de page, modification des styles, insertions d'objets, citations, ...).

Informatique : Tableur 1

Objectifs
Permettre à l'étudiant d'acquérir les aptitudes méthodologiques spécifiques à la gestion d'informations numériques et à l'analyse de ces informations.
Contenu
Etude des fonctionnalités de base permettant la gestion d'informations numériques et textuelles en vue de résoudre un problème simple. Gestion et utilisation des formules et fonctions de base et des graphiques.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Informatique : Traitement de textes

L'étudiant apprendra la théorie à son rythme via le syllabus de cours (en classe inversée) et réalisera en classe des exercices en rapport avec la théorie. L'enseignant sera là en appui pour guider l'étudiant dans son apprentissage. Les exercices sont à rendre chaque semaine.
A coté des exercices, des travaux seront à rendre dans un délai imparti.

Informatique : Tableur 1

L'étudiant apprendra la théorie à son rythme via le syllabus de cours (en classe inversée) et réalisera en classe des exercices en rapport avec la théorie. L'enseignant sera là en appui pour guider l'étudiant dans son apprentissage. Les exercices sont à rendre chaque semaine.
A coté des exercices, un test final sera organisé durant le quadrimestre.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Informatique : Traitement de textes

- de rédiger des lettres, des comptes rendus, des procès-verbaux, ... dans différents styles;
- d'assurer une communication écrite appropriée, claire et structurée, dans une langue correcte;
- de rédiger et de mettre en forme différents documents longs;
- d'utiliser de manière optimale le logiciel de traitement de textes;
- de respecter des délais impartis.

Informatique : Tableur 1

Le contenu du cours de tableur est le suivant :

1. Découverte de l’interface
2. Créer une feuille de calcul
3. La mise en page
4. Les graphiques
5. Les fonctions mathématiques
6. Les fonctions de manipulation de textes
7. Les fonctions logiques
8. Récapitulatif des fonctions de Tableur

Au terme du cours, l’étudiant sera capable d’identifier et d’appliquer les fonctions nécessaires à la réalisation de problèmes simples et complexes.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Informatique : Traitement de textes : Les syllabus de cours sont disponibles sur l'e-campus.	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	Lien
Informatique : Tableur 1 : Les syllabus de cours sont disponibles sur le campus numérique.	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	Lien

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Informatique : Tableur 1 : Les syllabus de cours et d'exercices sont disponibles sur l'e-campus.	sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Janvier			
Informatique : Traitement de textes — méthode d'intégration : 35 %			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Si les travaux comportent trop de faute d'orthographe, ils auront la note de 0 (voir contrat didactique). Le cours étant un cours pratique, il est un cours en évaluation continue dont la présence est obligatoire. A ce titre, il est soumis aux règles d'activités de présence obligatoire telles que prévue dans le RGEE des études (points 6.3.2). Les étudiants qui n'auront pas été suffisament présent aux cours seront automatiquement ajournés en seconde session, tout comme ceux qui n'ont pas remis les travaux. Les parties travaux doivent être réussies à minimum 50% chacun sinon la note de l'UE sera la note la plus basse des travaux. Toutefois, la note de la partie réussie sera reportée **pendant les autres sessions de l'année uniquement**. La partie ratée est à retravailler et à remettre sur le campus numérique lors des autres sessions. Pour les étudiants doubleurs, ils doivent représenter les travaux même s'ils ont été réussi lors de leur première année. L'usage de **l'intelligence artificielle** est autorisé uniquement dans les conditions suivantes : • Les textes générés par l'IA ne représentent **pas plus de 20% du travail** ET on été **remaniés et reformulés** par les étudiant·es pour répondre aux exigences de la grille d'évaluation ; • Les textes ainsi obtenus sont **mis en évidence** dans le travail et signalés par une note de bas de page ; • **Le(s) prompt(s)** servant à générer le ou les contenus sont fournis en annexe au travail ; • Le type d'IA et le nom du logiciel sont également spécifiés en note de bas de page.			
Informatique : Tableur 1 — méthode d'intégration : 65 %			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre ouvert
Le cours étant un cours pratique, il est un cours en évaluation continue dont la présence est obligatoire. A ce titre, il est soumis aux règles d'activités de présence obligatoire telles que prévue dans le RGEE des études (points 6.3.2). A la fin du quadrimestre, un **test récapitulatif** sera fait en classe. Il sera organisé à livre ouvert. L'étudiant **absent lors de ce test, aura 0 pour le cours** et ce même s'il a remis tous ces travaux. L'étudiant qui n'aura pas obtenu un taux de présence équivalent à 75% sur le quadrimestre se verra automatiquement refusé l'accès au test de fin de quadrimestre et sera ajourné à la seconde session.			

Janvier bis			
Informatique : Traitement de textes — méthode d'intégration : 35 %			
Travaux durant la session	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Si les travaux comportent trop de faute d'orthographe, ils auront la note de 0 (voir contrat didactique). Les parties travaux doivent être réussies à minimum 50% chacun sinon la note de l'UE sera la note la plus basse des travaux. Toutefois, la note de la partie réussie sera reportée **pendant les autres sessions de l'année uniquement**. La partie ratée est à retravailler et à remettre sur le campus numérique lors des autres sessions. Pour les étudiants doubleurs, ils doivent représenter les travaux même s'ils ont été réussi lors de leur première année. L'usage de **l'intelligence artificielle** est autorisé uniquement dans les conditions suivantes : • Les textes générés par l'IA ne représentent **pas plus de 20% du travail** ET on été **remaniés et reformulés** par les étudiant·es pour répondre aux exigences de la grille d'évaluation ; • Les textes ainsi obtenus sont **mis en évidence** dans le travail et signalés par une note de bas de page ; • **Le(s) prompt(s)** servant à générer le ou les contenus sont fournis en annexe au travail ; • Le type d'IA et le nom du logiciel sont également spécifiés en note de bas de page.			
Informatique : Tableur 1 — méthode d'intégration : 65 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre ouvert
Au cours de l'examen, l'étudiant pourra utiliser le syllabus de cours et uniquement celui-ci. Toute autre forme d'aide sera considérée comme une fraude.			
Août			
Informatique : Traitement de textes — méthode d'intégration : 35 %			
Travaux durant la session	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Si les travaux comportent trop de faute d'orthographe, ils auront la note de 0 (voir contrat didactique). Les parties travaux doivent être réussies à minimum 50% chacun sinon la note de l'UE sera la note la plus basse des travaux. Toutefois, la note de la partie réussie sera reportée **pendant les autres sessions de l'année uniquement**. La partie ratée est à retravailler et à remettre sur le campus numérique lors des autres sessions. Pour les étudiants doubleurs, ils doivent représenter les travaux même s'ils ont été réussi lors de leur première année. L'usage de **l'intelligence artificielle** est autorisé uniquement dans les conditions suivantes : • Les textes générés par l'IA ne représentent **pas plus de 20% du travail** ET on été **remaniés et reformulés** par les étudiant·es pour répondre aux exigences de la grille d'évaluation ; • Les textes ainsi obtenus sont **mis en évidence** dans le travail et signalés par une note de bas de page ; • **Le(s) prompt(s)** servant à générer le ou les contenus sont fournis en annexe au travail ; • Le type d'IA et le nom du logiciel sont également spécifiés en note de bas de page.			
Informatique : Tableur 1 — méthode d'intégration : 65 %			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre ouvert
Au cours de l'examen, l'étudiant pourra utiliser le syllabus de cours et uniquement celui-ci. Toute autre forme d'aide sera considérée comme une fraude.			